



MATINEES THEMATIQUES
de la Jeunesse au Plein Air du Bas-Rhin (JPA 67)
Du 31 janvier au 1^{er} février 2013

**« Comment ouvrir les accueils de loisirs
aux enfants autistes ? »**

SYNTHESE DES TRAVAUX

Les articles 225-1 et 225-2 du Code pénal interdisent de refuser ou de subordonner la fourniture d'un service en raison du handicap. Il s'ensuit qu'un enfant en situation de handicap a sa place dans tous les accueils collectifs, notamment les accueils de loisirs. Cependant accueillir un enfant autiste en centre de loisirs peut se révéler un véritable parcours du combattant.

L'objectif des deux matinées est de connaître sa différence pour mieux l'aider.

PREMIERE MATINEE

Conférence du Docteur CHABEAUX (Pédopsychiatre – Responsable du Centre Ressources Autisme Région Alsace) et d'Emilie FLORENCE (Psychologue au Centre Ressources Autisme – Région Alsace)

DEFINITION

L'autisme est un trouble du développement qui fait partie des troubles envahissants du développement (ou trouble du spectre autistique) caractérisés par des particularités des interactions sociales, de la communication et du comportement

DESCRIPTION

Evitement du regard, peu ou pas de recherche de partage de plaisirs, d'intérêts ou de réussites, difficultés à décoder les émotions..., retard ou absence de langage oral sans tentative de compensation par le langage non verbal, difficulté à engager ou soutenir la conversation, à comprendre le deuxième degré, écholalie....et mouvements stéréotypés, besoin de routines avec résistance aux changements, intérêts restreints, peu de jeux de faire semblant...). Souvent, on note une hypersensibilité aux bruits, une marche sur la pointe des pieds, des troubles alimentaires, des troubles du sommeil. Leur façon de traiter les informations est particulière : difficultés de généraliser des apprentissages ou au contraire surgénéralisation, difficulté de trier les stimuli sensoriels, difficulté de prise en compte du contexte, de « théorie de l'esprit » (capacité de comprendre les intentions d'autrui), difficulté d'abstraction, etc..... Les formes cliniques très diverses entraînent des situations de handicap hétérogènes.

Plusieurs pistes d'aide ont été abordées en fonction des difficultés répertoriées en tenant compte des particularités de fonctionnement de chaque enfant (supports visuels, adaptation du cadre, adaptation du langage, etc...).

PRECONISATION PRIORITAIRE

Pour chaque préparation d'accueil prendre contact avec les personnes référentes (ergothérapeute, kinésithérapeute, psychomotricienne, psychologue, etc) pour une individualisation de la prise en charge de l'enfant.

DEUXIEME MATINEE

Propositions d'ateliers

Atelier 1 : Le lien entre l'école et le périscolaire

Animateur : Souad CHAOUKI (ARES)

Atelier 2 : Le lien entre les parents et les professionnels

Animateur : Emilie FLORENCE (CRA)

Atelier 3 : Du projet à l'accueil de l'enfant autiste : avant, pendant et après

Animateur : Catherine SCHMITT (CDAFAL)

Atelier 4 : Des outils et ressources pour l'accueil

Animateur : Astrid LE SCOUEZEC (ALEF)

ATELIER 1

Le débat a commencé avec le récit d'une maman en colère. Son fils est autiste et va à la piscine d'Ostwald. Il aime ça mais a quelques soucis notamment de motricité fine. La maman est régulièrement en but aux réflexions de l'encadrement avec, en outre, le conseil de le déshabiller et de le rhabiller sur le parking.

Des difficultés de coordination des différents acteurs qui entourent l'enfant sont constatées fréquemment, obligeant les parents à décrire inlassablement leur enfant afin que les activités et les outils utilisés soient adaptés.

Les équipes de suivi de la scolarisation s'attachent avant tout à la scolarité de l'enfant et non aux activités périscolaires. Néanmoins les parents peuvent inviter le responsable du périscolaire à cette réunion pour préparer au mieux l'accueil.

Les enseignants référents suivent le dossier de l'enfant tout au long de sa scolarité.

Les outils de suivi sont les suivants :

- Chacun des professionnels qui suit l'enfant prépare sa synthèse
- Un compte rendu final fait par l'enseignant référent est distribué à tous les participants de l'équipe de suivi de la scolarisation (après aval des parents)

Témoignage d'une autre maman

Grâce à une action concertée (parent - enseignant et organisateur) son fils a pu partir en classe verte. La première fois la maman est partie avec son fils, la deuxième il est parti seul.

La formation initiale des enseignants ne les prépare pas toujours suffisamment à la scolarisation des élèves en situation de handicap. Il ya de nombreuses ressources disponibles sur le site de l'ASH « espace ASH 67 » pour adapter son enseignement. L'ASH propose également des actions de formation continue.

Les auxiliaires de vie scolaire ont une formation de 60 heures la première année qui aborde toutes les situations de handicap. Cette formation vaut pour toute leur période de fonction.

Il n'est pas toujours facile pour les parents de faire comprendre les besoins de leur enfant. Le respect des positions et des responsabilités des uns et des autres, ainsi que la construction d'une alliance pour le bien de l'enfant sont des éléments qui facilitent la communication.

PRECONISATIONS PRIORITAIRES

- Compte tenu de l'importance du loisir dans le développement de l'enfant l'équipe de suivi de la scolarisation doit intégrer cette dimension dans le projet de vie de l'enfant.
- La place des parents est incontournable étant donné la connaissance particulière qu'ils ont de leur enfant ainsi que de son parcours de vie.

ATELIER 2

Après un tour de table et la présentation des différents participants nous avons pu partager et analyser trois expériences d'accueil d'enfants en centre de loisirs ainsi qu'une expérience d'accueil d'enfants en crèche. Le partage a été enrichissant et complémentaire entre tous les participants suivant les compétences et l'expérience de chacun. De ce fait, compte tenu des échanges, le temps est passé très vite !

Nous avons pu dégager **plusieurs préconisations** :

- Le lien parents/professionnels est indispensable lors de l'accueil afin de bien appréhender et connaître le rythme, les habitudes et la façon de communiquer verbale ou non verbale de l'enfant. Cet échange permet de réduire l'angoisse inhérente à tout changement chez l'enfant et évite les risques de décompensation au retour de l'enfant.
- La nécessité de formation des accueillants qui permet une approche plus sereine et professionnelle vis-à-vis des situations difficiles.
- En amont, un travail en équipe en lien avec les différents partenaires concernés afin de préparer le séjour de l'enfant dans les meilleures conditions.
- Réfléchir à la coordination entre parents et professionnels afin d'éviter de placer le parent comme seul relais auprès des professionnels (ex groupe de travail /cahier de suivi)
- Le rapport à l'écrit se doit d'être formalisé :
Etre attentif aux mots utilisés par l'équipe / quotidien de l'enfant lors de la transmission aux parents.
Savoir relever le côté positif et valoriser l'enfant.

ATELIER 3

Objectifs de l'atelier : Sensibiliser les participants aux différentes étapes nécessaires à l'accueil d'un enfant autiste - Se questionner sur les moyens nécessaires pour accueillir un enfant autiste en ALSH et recenser les besoins et les questionnements des participants.

Déroulement de l'atelier

Cadre/Contexte

- Quelques points réglementaires « qu'est-ce qu'un ACEM ? »
- La loi du 11 février 2005
- Les particularités pour la petite enfance

Des exemples concrets d'accueils d'enfants en situation de handicap :

- Exemple d'accueil d'un enfant autiste en ALSH (Les Toupidecs)
- Exemple d'accueil d'un enfant autiste en multi accueil (Les Marmousets)

Temps d'échanges avec les participants - Restitution des échanges

Avant l'accueil

Selon le groupe, la réussite de l'accueil d'un enfant autiste passe par

- L'envie des animateurs,
- L'échange entre les différents acteurs: animateurs/ parents / thérapeutes pour faciliter la prise en charge de l'enfant autiste,
- La formalisation et la mise en place d'un projet (en fonction des structures: projet d'établissement, éducatif, d'accueil) pour se prémunir des difficultés d'accueil,
- Avoir un langage commun formalisé par un protocole d'accueil et qui permette de sécuriser / donner des repères / d'être approprié par les animateurs.

Pendant l'accueil

- Il faut apprendre à rencontrer l'enfant autiste, cela passe par la formation mais aussi l'importance de l'expérimentation qui permet de faire évoluer, ajuster les interventions des animateurs.
- Avoir les mots pour expliquer / mettre les mots face à des comportements,

Questions posées :

Comment expliquer l'autisme aux autres enfants ?

Comment fait-on face à des comportements violents ?

Comment gérer la réaction des autres enfants face à l'enfant autiste ?

- Nécessité de s'informer sur l'autisme : besoins de ressources, de formations notamment sur les représentations de ce handicap,
- Exemple d'outil de soutien pour l'équipe: groupe d'analyse de pratiques, groupe de parole avec la participation d'un intervenant externe à l'équipe afin de donner du recul, un autre regard face à certaines situations vécues par les équipes,
- Favoriser la rencontre du secteur médico-social et de l'animation pour échanger sur les outils qui peuvent faciliter la prise en charge et contribuer à la qualité d'accueil des enfants autistes,
- Dans la triangulaire famille / thérapeute / équipe d'animation, qui fait la démarche de contacter les uns et les autres? Qui fait le lien ?

Après l'accueil:

- Construire des passerelles entre les secteurs petite enfance (-de 6 ans) et enfance (+ de 6 ans) pour assurer une continuité dans l'accueil de l'enfant.

Autres remarques / questions posées / situations exprimées:

- Quelle est la place de la loi 2005 en ACEM ?

- Très grande situation d'isolement de certains animateurs face à la prise en charge des enfants autistes. Ceux-ci portent seuls la possibilité (voire la responsabilité) d'accueil de l'enfant handicapé. Malgré une sensibilisation des équipes, absence de reconnaissance et de soutien des directions d'accueils voire des gestionnaires car l'enfant autiste (plus largement, l'enfant en situation de handicap) est vu comme un problème.

Le constat est fait que certains animateurs se sentent très isolés dans la prise en charge des enfants en situation de handicap et notamment les enfants autistes. Ils portent souvent seuls la possibilité mais aussi la responsabilité de l'accueil de l'enfant en situation de handicap. Malgré une sensibilisation des équipes, il est à noter l'absence de reconnaissance et de soutien des directions d'accueil voire des gestionnaires car l'accueil de l'enfant autiste (et plus largement de l'enfant en situation de handicap) est perçu comme un problème.

Les préconisations sont formulées dans le corps du texte ci-dessus.

ATELIER 4

Astrid LE SCOUEZEC s'est appuyée sur l'expérience d'une structure de loisirs et périscolaire qui a accueilli un enfant autiste prénommé L.

Un des premiers outils présenté lors de cet atelier fut le visionnage du film "Mon petit frère de la lune". Ce film, fourni par la maman de L., a été utilisé pour préparer l'équipe ainsi que les enfants de la structure à l'accueil de L. Le jeu de société découlant de ce film a également été utilisé par l'équipe comme support avec les enfants.

L'accueil de l'enfant a été préparé en amont avec ses parents. Cet accueil fut progressif et un animateur référent lui fut attribué. L'équipe d'animation a mis en place des activités libres et autonomes pour répondre à son besoin de solitude, certaines missions d'ordre informatique lui ont été confiées par la directrice (suppression de ses mails) afin de répondre à son attrait pour l'ordinateur.

En termes de communication l'équipe a créé un répertoire des signes correspondant à des mots en photos et il en fut de même pour les règles de vie. Ces supports étant accessibles aux autres enfants, cela leur a permis de communiquer avec L. Des rencontres régulières avec la famille étaient organisées.

Remarque : Les outils sont en fonction du degré de l'autisme, il n'y a pas d'outil spécifique mais des outils.

D'autres supports et ressources ont été abordés :

=> Le livret d'accueil des enfants en situation de handicap en accueil de loisirs CAF/JPA

=> La participation à l'équipe de suivi de la scolarisation suite à la demande des parents

=> Le document d'accueil personnalisé : il a pour objectif de mieux connaître les particularités de chaque enfant avant son accueil dans la structure.

=> La formation permanente des professionnels de l'animation et l'analyse de pratique

=> La malle pédagogique support pour les équipes et les enfants

PRECONISATIONS PRIORITAIRES

- Un projet d'accueil cohérent doit être rédigé en tenant compte de l'action conjointe de tous les partenaires.
- Les structures d'accueil doivent pouvoir s'appuyer sur les professionnels des établissements spécialisés ou sur les autres structures (SSESD – Hôpital de jour – CMPP – etc) qui suivent l'enfant pour les accompagner sur les premiers temps d'inclusion en milieu ordinaire.

RECAPITULATIF DES OUTILS LISTES EN ATELIERS

- ✓ Favoriser la rencontre du secteur médico-social et de l'animation pour échanger sur les outils facilitant la prise en charge et contribuant à la qualité d'accueil des enfants autistes.
- ✓ Groupe d'analyse de pratiques, groupe de parole animé par un intervenant extérieur pour permettre aux animateurs de prendre du recul et apporter un regard extérieur sur certaines situations vécues.
- ✓ Favoriser les liens dans la triangulaire famille/thérapeute/équipe d'animation.
- ✓ Mise en place du livret d'accueil des enfants en situation de handicap en accueil de loisirs CAF/JPA
- ✓ Participer à l'équipe de suivi de la scolarisation (demande des parents)
- ✓ La formation des équipes d'animation pour permettre une approche plus sereine et professionnelle dans l'accueil de ces enfants, que ce soit du côté des animateurs ou de la famille.
- ✓ La malle pédagogique, support pour les équipes et les enfants (ex : « Mon petit frère de la lune »)
- ✓ Mise en place d'un cahier de suivi. Il faut être vigilant sur la manière dont sont transmises les informations et attentif au choix des mots. Il faut savoir valoriser l'enfant même s'il rencontre des difficultés.
- ✓ Communiquer : création d'un répertoire de signes, de mots ou de photos pour faciliter la communication et la connaissance des règles de vie.
- ✓ Mise en place de groupe de travail pour éviter que le parent ne soit le seul relais auprès des professionnels et que l'accueil de l'enfant se base sur l'échange entre différents protagonistes.

CONCLUSION GENERALE

La vie des enfants en situation de handicap est fatigante et lourde de contraintes (Soins, rééducations, déplacement...). Le temps libre est plus vital encore pour eux que pour les autres enfants. C'est un moment de reconstruction physique et psychique.

Quitter le milieu habituel, s'intégrer dans un environnement ordinaire quand on ne connaît que le spécialisé est difficile. La démarche ne peut réussir que si un ensemble de précautions ont été prises. La connaissance intime de l'enfant à accueillir, avec ses besoins, ses forces et ses difficultés est indispensable. Il faut des lieux adaptés, de la formation, des moyens humains accrus, de l'optimisme.

BIBLIOGRAPHIE

1. <http://www.cra-alsace.net>
2. Article sur internet, site <http://www.asperansa.org/> « Mes expériences avec les problèmes sensoriels de la pensée visuelle et les difficultés de la communication » par Temple Grandin
3. L'autisme : une autre intelligence », de Laurent MOTTRON (éd. Mardaga)
4. « Autisme, comprendre et agir », de Bernadette ROGE (éd. Dunod)
5. « Comment pense une personne autiste? », de Peter VERMEULEN (éd. Dunod)
6. « Le bizarre incident du chien pendant la nuit », de Mark Haddon
7. La vraie planète terre: Caël R., France 3 Alsace, 2006 (film)
8. Mon petit frère de la lune, film d'animation, Fondation Orange, (internet)
9. Le voyage de Maria, film d'animation, Fondation Orange, (internet)
- 10 www.autismes.fr/ (site de l'association nationale des centres ressources autisme)
11. « Je suis à l'est », de Josef Schovanek, Editions Plon
12. www.has-sante.fr

COORDONNEES DES INTERVENANTS

Espace Ressources LOISIRS et HANDICAP de la Jeunesse au Plein Air du Bas-Rhin

15 Rue de l'Industrie 67400 ILLKIRCH-GRAFFENSTADEN

Email : loisirs.handicap@jpa67.fr **Téléphone** : 03 88 65 46 40

Site internet : <http://www.jpa67.fr/joomla/espace-ressources-handicap.html>

Votre contact : Sonia CARDONER

Centre Ressources Petite Enfance et Handicap

AAPEI de Strasbourg et environs

60 Rue de la Grossau 67100 STRASBOURG

Email : centre.ressources@aapei-strasbourg.fr – multiaccueil@aapei-strasbourg.fr

Téléphone : 03 88 84 78 88 / 06 29 91 20 97

Votre contact : Marine GARY

IEN ASH

112, route de Bischwiller 67301 Schiltigheim

Email : ienash67@ac-strasbourg.fr

Site : <http://www.circ-ienash67.ac-strasbourg.fr/index.php?lng=fr>

Téléphone : 03 88 33 68 93

Votre contact : Claire GOULET – Conseillère pédagogique et Chargée de mission autisme

Conseil Départemental des Associations Familiales Laïques (CDAFAL)

27 Rue Lavoisier 67200 STRASBOURG

Email : catherine.schmitt@afl67.com

Téléphone : 03 88 29 06 49

Site internet : www.afl67.com

Votre contact : Catherine SCHMITT – Coordinatrice CDAFAL 67

Centre Ressources Autisme Région Alsace

Hôpital de l'Elsau

15 rue Cranach 67200 STRASBOURG

Email : cra.stbg@gmail.com **Téléphone** : 03.88.11.59.52

Site internet : www.cra-alsace.net

Vos contacts : Docteur CHABAUX Praticien Hospitalier et Emilie Florence psychologue

Association familiale de Loisirs Educatif et de Formation

ALEF

Z.A du Kochersberg – 21 Allée de l'Economie BP 10021 67370 WIWERSHEIM

Email : alef@alef.asso.fr **Téléphone** : 03 88 30 42 09

Votre contact : Astrid LE SCOUEZEC - Responsable Service Enfance

Association Parentale d'Entraide aux Enfants atteints d'une Infirmité Motrice Cérébrale

APEEIMC

3 Rue de l'Industrie 67400 ILLKIRCH –GRAFFENSTADEN

Email : apeeimc@orange.fr **Téléphone** : 03 88 67 18 08

Site : <http://www.apeeimc.com/>

Votre contact : Sonia CARDONER – Présidente de l'APEEIMC

HOP'TOYS - Solutions pour enfants exceptionnels

ZAC de Garosud – 381 Rue Raymons Recouly CS 10042 34078 MONTPELLIER Cedex 3

Email : contact@hoptoys.fr

Téléphone : 04 67 13 81 10

Site internet : <http://www.hoptoys.fr/>



« Photos : © ARES »

Un grand merci aux intervenants et aux participants